



## SOMMAIRE

<b>COP 21.....</b>	<b>2</b>
<b>Stratégie nationale pour la Biodiversité nationale .....</b>	<b>3</b>
<b>Les réseaux, missions et services de FNE.....</b>	<b>4</b>
Vie associative et lien fédéral.....	4
Biodiversité.....	5
Réseau Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature .....	6
Réseau Energie .....	7
Réseau Forêt.....	7
Réseau Juridique.....	9
Réseau Prévention et gestion des déchets .....	10
Réseau risques et impacts industriels .....	11
Réseau Santé-environnement .....	12
Economie .....	13
Partenariats .....	13
Communication .....	14
<b>Europe et International .....</b>	<b>14</b>
TTIP – TAFTA .....	14
<b>Les associations membres .....</b>	<b>15</b>
<b>CESE.....</b>	<b>18</b>
<b>Décisions des instances .....</b>	<b>21</b>
<b>Agenda .....</b>	<b>30</b>

## Une rentrée chaude pour le climat !

La rentrée s'annonce très chargée en matière de climat. A moins de 3 mois de l'ouverture de la COP21, les mobilisations citoyennes ne vont cesser de monter crescendo jusqu'à décembre.

La participation du plus grand nombre sera la clef du succès. On compte sur nous !

Dans le cadre de la campagne « Refaisons le climat », France Nature Environnement et ses fédérations locales vont embraser Grenoble, Rennes et Montpellier dès le 26 septembre avec 3 grands événements qui se tiendront sous le signe de la convivialité et du partage.

Parallèlement et jusqu'à la fin de l'année, des actions multiples et variées se tiendront dans les territoires : conférences, débat citoyens, animations etc.

Enfin, nous serons également très mobilisés pendant les 2 semaines de la COP21.

Vous retrouverez une présentation générale du dispositif via ce lien : [https://prezi.com/mluvn94wy4pw/refaisons-le-climat/?utm\\_campaign=share&utm\\_medium=copy](https://prezi.com/mluvn94wy4pw/refaisons-le-climat/?utm_campaign=share&utm_medium=copy)

Pour rappel, de nombreux supports ont été élaborés par FNE pour l'occasion et sont à votre disposition (identité visuelle de la campagne, cahiers d'acteurs, support grand public etc.). Cette boîte à outils vous a été adressée en juin par mail, vous la recevrez une nouvelle fois, avec quelques nouveautés, dans les jours qui viennent.

Jean-Baptiste Poncelet - Coordinateur COP 21

**Agenda** : formation FNE presse et réseaux sociaux les 19 et 20 octobre 2015 à Paris.



## COP 21

### **Le 26 septembre : on compte sur vous à Grenoble, Montpellier et Rennes**

Au total, 11 fédérations se seront mobilisées pour organiser ces événements climat en région. Des milliers de personnes sont attendues à Grenoble pour parler de montagne, à Montpellier pour aborder la question de l'eau et du littoral en enfin à Rennes pour en apprendre plus sur la transition énergétique.

Conférences, débats, village associatifs, animations, démonstrations, expositions, concerts... Les activités seront nombreuses dans une atmosphère festive et conviviale. Nous vous y espérons nombreux et si vous avez prévu d'y participer, n'hésitez pas à rentrer en contact avec les fédérations régionales. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

### **... Et partout en France**

Ce weekend des 26 et 27 septembre marquera le grand moment de la mobilisation citoyenne en région en cette rentrée pre-COP21. La Coalition Climat 21, regroupement de plus de 130 organisations de la société civile dont nous sommes membres, en a fait son principal de temps de mobilisation (avant celle qui aura lieu juste avant et pendant les 2 semaines de la COP21). A ce titre, on notera par exemple l'Alternatiba Paris où nous serons représentés par FNE Ile de France.

### **Négociations internationales : des avancées de bon augure ?**

Après une première partie d'année très poussive, les négociations internationales semblent avoir trouvé un nouveau souffle pendant l'été. Le texte de négociations a été remanié et allégé par les 2 présidents du groupe de travail dédié, missionnés à la session de Bonn en juin dernier. Cet effort de méthode devrait faciliter la suite des discussions de manière significative. Mais tout n'est pas joué et le temps presse. Il ne reste en effet que quelques jours de négociations officielles avant l'ouverture de la conférence de Paris...

Pour en savoir plus : <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-actions/climat/les-negociations/au-jour-le-jour.html>

## STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

### Appel à reconnaissance 2015 : début de l'examen des projets

Sur les 19 projets attendus dans le cadre de l'appel à reconnaissance 2015 à la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), seuls 16 ont été finalement déposés auprès du ministère de l'Écologie. La commission « Engagement des acteurs » a examiné les 7 premiers dossiers, dont celui de FNE Midi-Pyrénées, lors de sa réunion du 28 juillet. Christian Hosy, coordinateur du réseau Biodiversité, a instruit avec le cabinet conseil iCare, l'un des dossiers examinés lors de cette réunion. Les 9 autres dossiers seront examinés lors de la réunion du 9 septembre. Les propositions d'avis de la Commission seront transmises au Comité national de suivi de la SNB qui reconnaîtra ou non l'engagement, lors de sa réunion d'automne (date non connue à ce jour).

La commission du 28 juillet a également arrêté le calendrier type de remise des bilans finaux des engagements SNB et défini ses chantiers prioritaires pour la fin de l'année. Il s'agira notamment de développer la communication autour de la SNB, sur la base du futur rapport d'évaluation de la SNB, et de préciser les attendus des bilans finaux des engagements.

### Le Sénat réécrit le projet de loi biodiversité

La Commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable du Sénat a examiné les 7 et 8 juillet derniers le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, à la lumière du rapport du sénateur Bignon et des avis des sénatrices Primas et Férat. Elle a adopté 222 amendements sur les 541 examinés. Le [texte résultant de ces travaux](#) souffre de reculs inacceptables (abrogation des interdictions des néonicotinoïdes, de la chasse à la glu et de la chasse des mammifères en période de reproduction et de dépendance, suppression des zones prioritaires pour la biodiversité, extension des battues administratives à toutes les espèces non domestiques, etc.). Les avancées contrebalançant cette longue liste de reculs sont rarissimes. Outre la reconnaissance du préjudice écologique, l'on signalera les compléments apportés à l'article 4 qui renforcent les stratégies nationale et régionales pour la biodiversité. L'Agence française pour la biodiversité (AFB) et ses délégations territoriales apporteront ainsi leur soutien à l'État et aux régions pour l'élaboration de ces stratégies, qui devront être plus opérationnelles avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre en 10 ans.

Mais pour savoir si le Sénat confirmera ces dispositions en séance plénière, il faudra attendre janvier 2016, l'examen du texte ayant été une nouvelle fois reporté. Officiellement pour encombrement législatif, officieusement pour cause d'élections régionales que les politiques ne veulent pas voir perturbées par les agriculteurs et les chasseurs.



## LES RÉSEAUX, MISSIONS ET SERVICES DE FNE

### VIE ASSOCIATIVE ET LIEN FÉDÉRAL

#### Formation Presse et Réseaux sociaux

Suite à plusieurs demandes, FNE organise cette année encore une formation à destination des membres du mouvement sur la thématique des relations avec la presse et sur les réseaux sociaux. Le programme complet vous sera communiqué prochainement, en attendant, notez la date dans nos agendas et pensez à vous inscrire. La formation aura lieu sur 2 jours, les 19 et 20 octobre 2015 à Paris et s'adresse aux Président(e)s, Directrices et Directeurs, porte-parole et chargé(e)s de communication des associations du mouvement. Les frais de déplacements, le repas, l'hébergement et les interventions seront pris en charge par FNE. Informations et inscription avant le 12 octobre : [walid.houaidj@fne.asso.fr](mailto:walid.houaidj@fne.asso.fr). Attention, nombre de places limité !

#### Prix Jeune & Bénévole

Ce prix créé à l'initiative d'Espace Bénévolat récompense les meilleurs témoignages des jeunes de 15 à 25 ans en faveur du bénévolat et du volontariat. Chaque jeune ayant effectué une mission bénévole ou volontaire peut raconter son expérience en faisant partager son enthousiasme pour l'engagement au service des autres. Grace aux partenaires du concours, dont France Nature Environnement, les 5 lauréats pourront gagner un séjour solidaire ou sportif en France ou en Europe.

Gagner un prix, c'est aussi une très bonne occasion de promouvoir les actions menées par vos associations, n'hésitez pas à relayer ce concours dont nous sommes partenaires <http://www.prixjeunebenevole.org/>

#### PARK(ing) DAY 2015: réapproprions-nous l'espace public!

Le 18 septembre prochain aura lieu la nouvelle édition de PARK(ing) DAY. Ouvert à tous, cet événement mobilise citoyens, artistes, associations pour transformer temporairement des places de parking payantes en espaces végétalisés, artistiques et conviviaux. Pendant une journée, les espaces bétonnés deviennent des lieux d'initiatives engagées, originales, créatives et écologiques. Manifestation festive, PARK(ing) DAY, c'est aussi et surtout l'occasion de réfléchir au partage de l'espace public, d'imaginer de nouveaux usages urbains et de formuler ensemble des propositions pour la ville de demain !

<http://www.parkingday.fr/> "

## RÉSEAU BIODIVERSITÉ

### Soutien aux innovations en matière de biodiversité

La ministre de l'Écologie avait annoncé en mars 2015 une enveloppe de 60 millions d'euros, dans le cadre du **programme d'investissements d'avenir (PIA)**, en faveur de l'eau et de la biodiversité. Cette enveloppe est répartie sur deux appels à projets, dont l'appel « [Initiative PME-Biodiversité](#) » qui a été présenté le 10 juillet dernier. Peuvent y répondre des projets d'une durée de 6 à 15 mois et d'un budget total supérieur à 200 000 euros visant à améliorer la connaissance et la compréhension de la biodiversité ; à prévenir et limiter les impacts des aménagements ; à favoriser l'action partenariale en faveur de la biodiversité et à développer l'utilisation durable des services écosystémiques. Les projets attendus pourront ainsi couvrir une large palette d'actions : restauration des zones humides, des friches industrielles et des sols dégradés ou pollués ; inventaire et surveillance de milieux naturels dont des milieux peu explorés jusqu'à présent comme les océans ; modélisation et prévision des impacts des projets sur la trame verte et bleue ; développement de l'agro-écologie et des circuits courts de distribution ; etc. Des telles actions pourraient être portées, seules ou en partenariat, par des associations de protection de la nature. En tout cas, il est peut-être intéressé d'y réfléchir avant la clôture intermédiaire de l'appel à projets le 5 octobre 2015 (les lauréats seront dévoilés fin novembre 2015) ou la clôture finale du 22 février 2016.

### Campagne #NatureAlert : une participation record !

**Dans le cadre de l'évaluation des directives Oiseaux et Habitats, la Commission européenne a conduit une consultation publique par Internet du 30 avril au 26 juillet.** Les résultats viennent de tomber et montrent un record de participation à une consultation publique avec 552 472 participants, dont 520 325 grâce à la campagne #NatureAlert menée par quelque 120 ONG européennes et relayée en France par FNE, la LPO et le WWF France. Cette campagne, qui s'appuyait beaucoup sur les réseaux sociaux, explique que 99 % des réponses émanent de particuliers. Sur les quelques 5 000 réponses provenant d'organisations, environ 17 % proviennent d'associations de protection de la nature. Un grand merci donc à vous tous qui aviez relayé cette campagne et assuré son succès. La Commission européenne va à présent analyser les réponses envoyées et son rapport devrait être disponible à l'automne sur la [page Internet dédiée](#). De leurs côtés, les ONG européennes travaillent à la suite de la campagne #NatureAlert afin de soutenir encore et toujours les directives auprès du Commissaire européen et des ministres européens de l'environnement.

### Un colloque dédié à la biodiversité communale

Vivarmor Nature, association affiliée à FNE, co-organise le premier colloque consacré aux atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). Prévu du 23 au 25 septembre 2015 à Saint-Brieuc (22), ce colloque permettra de faire un état des lieux de la mise en œuvre des ABC, d'échanger sur les meilleures méthodes de réalisation et sur les financements et d'envisager les mesures à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité suite à la réalisation d'un ABC. Vous trouverez le programme et les modalités

d'inscription sur [la page Internet dédiée au colloque](#). Il faut saluer la souplesse des inscriptions qui permet de participer de une demi-journée à la totalité de colloque, pour des frais d'inscription variant de 0 à 95 € selon la formule retenue. Les inscriptions se clôturent le 7 septembre 2015.

## RÉSEAU EDUCATION ET SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT ET A LA NATURE

### **Retour sur la réunion nationale du vendredi 26 juin**

Nous étions 19 ce jour-là à Lyon. Nous avons fait le point sur les actualités qui étaient nombreuses en matière d'EEDD : JNEEDD<sup>1</sup>, dernière réunion de l'Espace National de Concertation, 4èmes Assises de l'EEDD<sup>2</sup>, mobilisation de FNE pour Paris Climat 2015, etc.

Nous avons ensuite échangé sur l'entretien à venir avec la Ministre de l'Education Nationale, et sur la future convention qui sera mise en place d'ici la fin de l'année entre FNE et ce même Ministère.

Ont suivies les présentations de différents outils : [Lire pour demain](#), *Ecrits de nature* et [Biblio'verte](#) par la Maison Rhodanienne de l'Environnement, [En boîte Dédé !](#) par la FRAPNA Loire et [La Rivière m'a dit](#) par la FRAPNA Savoie.

Enfin, nous avons réaffirmé ensemble l'importance de pouvoir quantifier l'activité EEDD du mouvement FNE et répertorier et rendre visibles l'ensemble des outils créés par les associations. Concernant ce dernier point, une procédure devrait être mise en place d'ici la fin de l'année.

Le compte rendu sera diffusé très rapidement au sein du réseau ESEN.

### **Chiffres ESEN 2014 : Vous faites tous de l'éducation à l'environnement !**

Les objectifs de l'Education à l'Environnement ont été définis en 1975 à Belgrade lors d'un colloque de l'UNESCO : *Incluant l'information et la sensibilisation, l'éducation à l'environnement cherche à motiver une population, la rendre consciente, susciter son intérêt, lui donner les moyens d'acquérir connaissances et compétences pour participer à la résolution des problèmes et pour éviter que d'autres ne surgissent.*

Ces objectifs sont bien ceux qui nous animent tous. Vos actions de sensibilisation, lors de manifestations locales, de festivals, vos conférences, projections, débats, vos formations (internes et externes), vos sorties natures, vos ateliers de découverte, d'échanges de savoirs faire, etc. L'ensemble de ces actions relèvent aussi de l'éducation à l'environnement et doivent être valorisées ! Aidez-nous à montrer toute l'importance de ces actions menées par l'ensemble du mouvement FNE auprès de tous les publics, sur tous les territoires. Nous vous remercions par avance de renseigner le formulaire en ligne, accessible avec ce lien : <https://goo.gl/MR15Bf>

### **Semaine Européenne de Réduction des Déchets : il est temps d'inscrire vos actions !**

Voir rubrique du Réseau Prévention & Gestion des Déchets.

<sup>1</sup> Journée Nationale de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable

<sup>2</sup> Education à l'Environnement et au Développement Durable



## RÉSEAU ENERGIE

### **LOI ENERGIE : le combat contre les lobbies n'est pas fini**

Adoptée par le Parlement le 22 juillet et validée par le Conseil constitutionnel le 14 août, la loi sur la transition énergétique est arrivée au bout du parcours. Bien que regrettant la suppression des dispositions sur le gaspillage alimentaire et de l'obligation de rénovation lors des mutations, FNE s'est réjoui de la validation de la plupart des dispositions par le Conseil Constitutionnel. Mais rappelons que rien n'est joué et que beaucoup dépendra des textes d'application de la loi. Par exemple, nous avons salué le fait que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie soit élaborée plus démocratiquement (mais les réunions pour discuter du mix électrique sont sans cesse reportées). De même, l'obligation de rénovation des bâtiments pourrait se réduire à peau de chagrin si le décret d'application comprend trop d'exceptions. Le travail est donc loin d'être fini et les lobbies auront encore maintes occasions de peser. Le Gouvernement tiendra-t-il bon ou laissera-t-il les énergéticiens grignoter les avancées du texte ? Energies renouvelables, nucléaire, gaspillage alimentaire... : pour retrouver l'analyse détaillée du texte par FNE, [cliquez ici](#).

### **Cigeo dans la loi macron, contraire à la constitution française !**

Après une quinzaine de tentatives d'introduction, dans la loi sur la transition énergétique puis dans la loi de croissance et d'activité, d'un article législatif destiné à faciliter l'implantation de la poubelle atomique Cigéo à Bure dans la Meuse, le conseil constitutionnel vient de trancher : les dispositions de l'article correspondant (201) "ne présentent pas de lien, même indirect, avec celles qui figuraient dans le projet de loi ; que, par suite, elles ont été adoptées selon une procédure contraire à l'article 45 de la Constitution ; qu'elles sont contraires à cette dernière". Pour télécharger le communiqué de presse de FNE et de Mirabel – LNE du 6 août, [cliquez ici](#).

## RÉSEAU FORÊT

### **A vos agendas ! Remplissez vos disponibilités pour 3 réunions du Réseau Forêt de FNE**

L'été s'achève bientôt, la rentrée, c'est aussi le temps de se réunir ! Nous souhaitons recueillir vos disponibilités pour 3 rendez-vous d'automne sur la forêt :

- Une rencontre sur le thème de **l'équilibre forêt-faune sauvage, dans la semaine du 21 au 25 septembre** (pour remplir le Doodle avec vos dates favorites, c'est [ici](#)). La réunion se déroulerait à Paris sur la journée.

- Une rencontre sur le thème des **enjeux relatifs au développement de la filière bois énergie, en co-construction avec le Réseau Energie de FNE, dans la semaine du 12 au 16 octobre** (pour remplir le Doodle avec vos dates favorites, c'est [ici](#)). La réunion se déroulerait à Paris sur la journée.

- Une **réunion du Réseau Forêt couplée avec le « test » d'un module de formation que nous rédigeons actuellement sur la multifonctionnalité, dans la semaine du 26 au 30 octobre ou celle du 2 au 6 novembre** (pour remplir le Doodle avec vos dates favorites, c'est [ici](#)). En collaboration avec la FRANE, la réunion se déroulerait sur la journée en Auvergne.

Pour ces 3 réunions, un déjeuner convivial sera pris en charge par FNE. Les modalités de remboursement des frais de déplacement vous seront précisées lors de l'envoi du programme. **3 rendez-vous à ne pas manquer, auxquels on espère vous retrouver nombreux-ses !** Pour plus d'informations, contacter Julie Marsaud (01 44 08 02 57 ou [julie.marsaud@fne.asso.fr](mailto:julie.marsaud@fne.asso.fr)).

### **Il y a peut-être une « Forêt d'Exception® » près de chez vous !**

Chacun vous le dira, toutes les forêts sont uniques : une forêt a ses caractéristiques propres, ses richesses et particularités écologiques, son histoire, ses paysages hérités des conditions environnementales et de la gestion passée, etc. Pourtant, certaines forêts sont « hors normes » ! C'est pour cela que l'Office National des Forêts a engagé une démarche de reconnaissance spécifique, sous la forme d'un label appelé « Forêt d'Exception® ». **Réservé à ce jour aux forêts domaniales, ce label récompense le caractère emblématique d'une forêt, mais aussi d'une démarche de gestion impliquant l'ensemble des parties prenantes d'un territoire.** L'attribution du label s'appuie sur la vérification des éléments suivants : les valeurs intrinsèques de la forêt et de son territoire, la qualité du projet technique mené avec les partenaires et l'implication durable de ceux-ci dans la gestion globale de cette forêt au niveau du territoire, la réalisation du projet, en particulier dans une gouvernance partagée. **Après les forêts domaniales de Verdun et Fontainebleau, La Grande Chartreuse a été labellisée en février dernier, puis les forêts de Rouen en juin. 15 autres sites forestiers domaniaux sont engagés dans cette démarche :** Compiègne, La Montagne de Reims, Haguenau, Le Donon, Le Val Suzon, La Joux-Levier, Boscodon, La Sainte Baume, L'Aigoual, Les Camporells, Valier, Bassin d'Arcachon, Tronçais, Bercé et les Volcans de Martinique. Vous résidez donc peut-être tout près de l'une de ces forêts ! FNE est membre du Comité National d'Orientation Forêts d'Exception® depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et chargée à ce titre d'examiner les candidatures et d'évaluer la qualité des projets portés localement. En complément, FNE s'implique tout particulièrement en étant co-rapporteur du Comité National d'Orientation pour deux dossiers de candidature : La Montagne de Reims et Tronçais. Dans la continuité de son plaidoyer pour l'exemplarité de la gestion des forêts publiques, FNE souhaite que cette démarche soit ambitieuse et apporte une réelle plus-value environnementale. La voix des associations de protection de la nature y est particulièrement recherchée, aussi nous invitons nos correspondants associatifs à s'impliquer dans les projets « Forêt d'Exception® » de leur territoire.



## RÉSEAU JURIDIQUE

### **Annulation d'un arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées pour insuffisance de motivation<sup>3</sup>.**

Les associations FNE, FNE PACA, LPO PACA et NACICCA contestaient devant la CAA de Marseille un arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de destruction de spécimens et d'habitats d'espèces protégées dans le cadre du projet d'implantation d'une plateforme logistique sur un site naturel de la commune de Saint-Martin-de-Crau (13). Les associations requérantes soulevaient l'insuffisance de motivation de l'arrêté préfectoral en ce qu'il ne mentionnait pas l'intérêt public majeur de la dérogation, tel que prévu par l'article L. 411-2 du code de l'environnement.

La CAA estime que, l'arrêté par lequel le préfet a accordé une telle dérogation, conformément à l'article L. 411-1 du code de l'environnement, constitue une décision administrative individuelle, et doit, à ce titre, être motivé, aux termes de l'article 1er de la loi du 11 juillet 1979. Si l'arrêté préfectoral en cause énonce bien les mesures compensatoires auxquelles il soumet la dérogation, celui-ci ne mentionne pas en quoi la dérogation accordée répondrait à des raisons impératives d'intérêt public majeur, justifiant ainsi de la nécessité de prendre un tel arrêté. Ainsi, l'arrêté préfectoral est insuffisamment motivé. Les associations requérantes sont donc fondées à demander son annulation ainsi que l'annulation du jugement du TA de Marseille<sup>5</sup> qui n'avait pas fait droit à cette demande. Cet argument lié au défaut de motivation de ces dérogations avait prospéré à plusieurs reprises devant différents tribunaux administratifs. Désormais une Cour d'appel fait de même. N'hésitez donc pas à relayer cette décision !

### **Aéroport de Notre-Dame-des-Landes (44)**

Le 17 juillet 2015, le tribunal administratif de Nantes<sup>6</sup> a suivi les conclusions du rapporteur public et rejeté les 5 recours engagés par les associations à l'encontre des autorisations environnementales du projet et de la déclaration d'utilité publique du programme viaire.

Le tribunal administratif reconnaît l'illégalité de l'autorisation loi sur l'eau de la plateforme aéroportuaire s'agissant de l'emprise des parkings sur les zones humides ; néanmoins, plutôt que de l'annuler, il réforme l'autorisation en imposant la réduction de cette emprise.

Plusieurs positions adoptées par le tribunal administratif sont critiquables sur le plan juridique (échelle d'appréciation de l'état de conservation des espèces protégées, absence d'étude des alternatives à la destruction de zones humides, non examen de l'existence d'un « programme aéroportuaire »...), justifiant la décision des associations d'en interjeter appel devant la cour administrative d'appel de Nantes.

<sup>3</sup> CAA Marseille, 7 juillet 2015, n°13MA01348, FNE, FNE PACA, LPO PACA et autres c/ Ministère de l'écologie, du développement durable

<sup>4</sup> [Loi n°79-587 du 11 juillet 1979](#) relative à la motivation des actes administratifs et à l'amélioration des relations entre l'administration et le public

<sup>5</sup> TA Marseille, 21 janvier 2013, n°1101698

<sup>6</sup> [Lien vers les décisions du TA](#)

## RÉSEAU PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

### Quels sont vos actions et besoins sur la méthanisation ? Répondez à l'enquête !

Afin de mieux connaître les actions que vous menez sur votre territoire mais également d'identifier vos attentes et besoins concernant la méthanisation, nous vous proposons de répondre à une enquête d'ici dimanche 20 septembre. Vos réponses nous permettront de répondre au mieux à vos attentes en vous proposant des visites de sites, un guide d'aide au positionnement, une journée d'échanges nationale, etc. Enquête à destination des associations locales : [ICI](#) ; enquête à destination des fédérations départementales et régionales: [ICI](#). Contact : Agnès Banaszuk, [agnes.banaszuk@fne.asso.fr](mailto:agnes.banaszuk@fne.asso.fr), 01 44 08 77 83

### La SERD approche... Pensez-y dès maintenant !

Petit piqûre de rappel de rentrée : la [Semaine Européenne de la Réduction des Déchets](#) aura lieu du 21 au 29 novembre 2015. Nous vous transmettrons prochainement des informations concernant les modalités d'inscription auprès de l'ADEME et de FNE (descriptif de vos actions, commande d'outils et demande de soutien financier). Un premier atelier téléphonique est prévu le 22 septembre de 10h à 11h pour vous accompagner dans la mise en place de l'[action commune](#) « Comment faire rimer réduction des déchets et climat ? ». Si vous souhaitez y participer, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de notre équipe. Contact : Héloïse Gaborel et Rachel Louiset, [serd@fne.asso.fr](mailto:serd@fne.asso.fr), 01 44 08 64 17

### Loi transition énergétique : économie circulaire, des orientations satisfaisantes

Adoptée par le Parlement le 22 juillet et validée par le Conseil constitutionnel le 14 août, la [loi sur la transition énergétique](#) est arrivée au bout du parcours. Le bilan est plutôt positif pour le titre IV sur l'économie circulaire. Retrouvez [ici](#) l'analyse détaillée du texte par FNE. Nous regrettons que plusieurs dispositions sur le gaspillage alimentaire aient été censurées – dispositions qui font maintenant l'objet d'une [convention d'accord volontaire](#) entre le gouvernement et la grande distribution. Pour FNE, cet accord ne va pas assez loin, entre autres, car il n'adresse pas les problématiques suivantes : conditionnement de la défiscalisation du don alimentaire à la qualité du don ; élaboration de formations qualifiantes et de fiches de poste adaptées ; définition collégiale de dispositifs de suivi et d'évaluation des démarches de réduction du gaspillage alimentaire et de la gouvernance de ces dernières ; etc. Contact : Agnès Banaszuk, [agnes.banaszuk@fne.asso.fr](mailto:agnes.banaszuk@fne.asso.fr), 01 44 08 77 83

### Le plan départemental de prévention et de gestion des déchets bientôt remplacé par un plan régional

La [loi NOTRe](#) (dont une synthèse sera envoyée au mouvement prochainement) a été adoptée en juillet dernier. Dans un délai de 18 mois, chaque région devra avoir élaboré, en concertation avec les parties prenantes, un plan portant sur les déchets dangereux, non dangereux ou inertes. Dans ce cadre, les associations du mouvement peuvent pousser pour que la création d'un observatoire régional des déchets accompagne l'élaboration et le suivi de ce plan (à l'instar de ce qui se fait en Midi-Pyrénées et



en Ile-de-France). Ce sujet a été discuté lors de la journée nationale du réseau déchets de FNE en juin dernier (le compte-rendu a été transmis au réseau – il est disponible sur demande). Contact : Agnès Banaszuk, [agnes.banaszuk@fne.asso.fr](mailto:agnes.banaszuk@fne.asso.fr), 01 44 08 77 83

### **FNE et le BEE participeront aux 13èmes Assises nationales des déchets, les 23 et 24 septembre 2015, à Nantes**

FNE et sa fédération européenne, le BEE, interviendront dans plusieurs plénières et ateliers. Plénières : Denez L'Hostis sur le sujet prévention/gestion déchets et climat, Nathalie Villermet sur le plan national déchets 2015-2025. Ateliers : Jean-Christophe Gavallet sur les combustibles solides de récupération (CSR) et l'acceptabilité des installations de traitement des déchets, Stéphane Arditi, du BEE, sur la sortie du statut de déchets. Contact : Agnès Banaszuk, [agnes.banaszuk@fne.asso.fr](mailto:agnes.banaszuk@fne.asso.fr), 01 44 08 77 83

## RESEAU RISQUES ET IMPACTS INDUSTRIELS

### **Ce n'est pas l'information du public la brèche de la sécurité industrielle !**

Cet été, la sécurité des sites industriels a fait l'actualité. Les 26 juin et 14 juillet, deux intrusions dans deux sites industriels français ont montré les failles de la prise en compte de l'acte de malveillance dans les politiques de sécurité des industries. En effet, depuis l'attaque terroriste de janvier dernier dans les locaux de Charlie Hebdo, la surveillance autour des sites industriels sensibles avait été renforcée. Cela n'aura pas suffi, la faille de sécurité étant trop profonde et nécessitant une action urgente. En réaction, l'Etat a réuni les organisations professionnelles afin d'établir un plan d'action ([lire ici](#)), et une [circulaire](#) a été envoyée aux préfetures fin août pour le mettre en œuvre.

Parmi les différentes mesures envisagées, certaines sont bienvenues, comme une inspection de chaque Seveso avant la fin de l'année, ou encore le réexamen de la liste des établissements dits « à point de vigilance ». La dernière proposition d'action repose sur l'examen de « **l'articulation entre l'exigence de transparence et la confidentialité des données** relatives aux caractéristiques et au fonctionnement des sites Seveso ». Alors que les nouvelles dispositions de la directive Seveso 3 viennent d'entrer en vigueur (Juin 2015), cette mesure pose question. En effet, la consultation du public et des salariés lors de l'élaboration des plans de sécurité est à peine renforcée, que les industriels mettent ce sujet sur la table. FNE rappelle que l'information du public quant aux risques présentés par les sites industriels est une obligation, et qu'elle vise notamment à mieux appréhender les risques pour l'environnement et la santé. Ce n'est pas en réduisant l'information du public que les industriels protégeront leurs sites contre les intrusions. **N'en profitons pas pour raboter un accès à l'information encore trop souvent incomplet.**

### **Agenda RII**

-22 octobre après midi et 23 octobre 2015 : **Journée nationale du Réseau Risques et Impacts Industriels**. Pour en savoir plus et vous inscrire merci de contacter Solène Demonet ([solene.demonet@fne.asso.fr](mailto:solene.demonet@fne.asso.fr))



-La France souhaite relancer **l'activité minière en France**. Si ce sujet vous intéresse, que vous avez des infos à nous faire remonter ou si vous en cherchez, vous pouvez adhérer à notre liste de discussion en [cliquant ici](#).

-Dernière possibilité de répondre à l'enquête sur le fonctionnement des Commissions de Suivi de Site : Et vous, quelles sont vos impressions et propositions pour optimiser cette instance de concertation ? ([répondre ici](#))

## RESEAU SANTE-ENVIRONNEMENT

### **Journée du 25 septembre : appel à mobilisation !**

Le 25 septembre, c'est la première journée nationale sur la qualité de l'air en France. Obtenue de haute lutte par les ONG au terme des débats de la conférence environnementale de 2014, nous avons aujourd'hui l'opportunité de communiquer autrement sur ce sujet, autrement que de manière anxiogène durant les pics de pollution. Nous invitons les associations membres à communiquer à cette occasion : coordonnez-vous avec votre AASQA locale pour vous accorder sur les messages à diffuser et les actions sur lesquelles vous pourrez peut-être collaborer. A France nature environnement, nous allons mettre en valeur notre travail mené pour sensibiliser le public à ces questions, en diffusant au maximum les contenus créés à cette fin en partenariat avec la Fondation MACIF : un livret de bonnes pratiques, une carte de France pour identifier les initiatives innovantes en région, des chiffres et des recommandations. Tout est regroupé à cette adresse : [http://www.fne.asso.fr/fr/changeons-d-air.html?cmp\\_id=37&news\\_id=14299](http://www.fne.asso.fr/fr/changeons-d-air.html?cmp_id=37&news_id=14299). N'hésitez pas à diffuser ! Contact : [adrien.brunetti@fne.asso.fr](mailto:adrien.brunetti@fne.asso.fr)

### **Village Alternatiba à Paris : FNE participe !**

En collaboration avec AirParif et FNE Ile de France, FNE tiendra un stand dans le quartier santé du Village Alternatiba des 26 et 27 septembre 2015. Nous y parlerons de qualité de l'air principalement, mais aussi de santé environnement en général. Nous préparons quelques surprises, comme un parcours dans Paris armés de notre compteur de particules fines pour sensibiliser sur les sources de la pollution atmosphérique.

## ECONOMIE

### **Evaluation socio-économique des projets d'infrastructures**

Le 30 juin, FNE était invitée par la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) à présenter son avis sur les méthodes d'évaluation socio-économique des projets d'infrastructures de transport. Faisant écho à un travail réalisé par FNE début 2013 sur le sujet, en particulier sur les mérites de la démarche multicritère comme méthode de concertation et d'évaluation d'un projet, FNE est désormais invitée à travailler avec le ministère sur une approche baptisée "multi-enjeux-multi-effets", intégrée dans l'instruction du Gouvernement du 16 juin 2014 relative à l'évaluation des projets de transport.

Répondant ainsi favorablement à nos demandes répétées en la matière, la DGITM demande aux organismes en charge de l'évaluation socio-économique des projets de circonscrire le champ du calcul économique, met en avant l'idée que certains impacts ne peuvent pas être monétarisés et que le calcul d'une valeur actualisée nette, établie dans une logique exclusivement comptable, ne saurait rendre compte de l'intérêt et du sens d'un projet d'infrastructure (au-delà de sa rentabilité financière).

## PARTENARIATS

### **Renouvellements**

Afin de consolider les ressources financières de la fédération, le service partenariat travaille actuellement au renouvellement de plusieurs conventions. Chaque renouvellement et son contenu sera précisé dans les prochains numéros d'ACTU FNE.

### **Stratégie de financement**

Dans le cadre du plan stratégique 2016-2018 de la fédération, un groupe de travail échange actuellement sur la stratégie de financement de FNE (partenariats publics, privés et appel à la générosité du public). Sa composition : Michel Dubromel, Jérôme Partos, Denez L'Hostis, Thierry Dereux, Pierre Bousquet, Valérie Chauveau, Lucile Renard, Grégoire Lejonc, Benoit Hartmann.

### **A venir**

Opération "arrondi en caisses" dans les magasins Nature & Découvertes: suite à l'appel à projet de cet été, la sélection des projets est prévue pour le début de ce mois de septembre 2015. L'opération elle-même aura lieu du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 11 mars 2016.

### **Rappel**

La liste des partenaires FNE ainsi que la charte des partenariats sont accessibles sur le site internet (lien: [cliquez ici](#))



**Lucile Renard** (partenariats entreprises) et **Valérie Chauveau** (partenariats entreprises et appel à dons) sont disponibles respectivement au 01 44 08 64 10 et au 01 44 08 02 53 pour répondre à l'ensemble de vos questions ou demandes (exemple: demande de formation sur les financements privés)

#### **Pour information**

Appel à projet Société Générale Drôme Ardèche (jusqu'au 31/10) via le lien suivant : [cliquez ici](#)

## COMMUNICATION – RESEAUX SOCIAUX

### **Valoriser vos actions climat avec le hashtag #Refaisonsleclimat**

Sur Facebook et Twitter, France Nature Environnement utilise le hashtag #RefaisonsleClimat pour parler de ses actions dans les festivals mais également pour promouvoir les bonnes idées climat. Si vous cliquez sur ce mot-dièse sur les 2 réseaux sociaux, toutes les publications utilisant ce hashtag apparaissent. Nous vous invitons donc à les utiliser lors de vos communications autour du climat. Cela permettra à chacun faire connaître et se faire connaître dans le réseau. Par ailleurs, nous commencerons à communiquer autour des grands évènements régionaux du 26 septembre sur les réseaux sociaux dès la semaine prochaine.

### **Nouveau bouton « Faire un don » sur Facebook**

Depuis le 25 août 2015, Facebook donne l'opportunité aux pages enregistrées comme Organisation à but non lucratif d'inclure un bouton « Faire un don » en haut à droite de sa page. Les administrateurs des pages répondant à ce critère peuvent donc le créer en cliquant sur la flèche basse de l'appel à action puis créer ou modifier l'appel à action. Sélection le bouton « faire un don » puis incluez le lien dirigeant vers la page don de votre site web.

## EUROPE ET INTERNATIONAL

### **Chine**

Le 9 juillet 2015, FNE recevait une délégation officielle de hauts dirigeants chinois (ministère de l'environnement et grandes ONG), à leur demande. L'objectif de cette rencontre était de présenter FNE et d'expliquer aux représentants chinois la manière dont FNE travaille, s'organise, mobilise la population sur les grands sujets écologiques (campagne de communication, outils d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et à la nature) et participe aux comités de concertation avec les autres parties prenantes et le gouvernement (en particulier le CNTE).



## TTIP – TAFTA

La mobilisation continue contre la signature du traité de libre-échange transatlantique. Les **26 et 27 septembre**, le Collectif français Stop-TAFTA, dont FNE fait partie, sera présent à l'espace Climat d'Alternatiba place de la République à Paris, pour continuer à alerter et mobiliser les citoyens. Par ailleurs, le **6 octobre** marquera la clôture de la pétition citoyenne européenne qui a reçu à ce jour plus de 2 500 000 signatures, dont plus de 345 000 signatures en France. L'objectif est d'atteindre les 3 millions de signatures en Europe avant le 6 octobre (pour signer ou faire signer la pétition, c'est ici : <https://stop-ttip.org/fr/signer/>). Enfin, 1 semaine de mobilisation en Europe et aux Etats-Unis est prévue du **10 au 17 octobre** et nous comptons sur vous pour faire entendre la voix de FNE sur les enjeux cruciaux de la lutte contre ce traité.

## LES ASSOCIATIONS MEMBRES

### SURFRIDER

#### Océan Climax Festival

Du **10 au 13 Septembre 2015**, l'ONG **Surfrider Foundation Europe** présente le **Océan Climax Festival sur le site de Darwin à Bordeaux**, une mobilisation citoyenne avec une ambition claire : porter la parole de l'Océan au cœur des négociations de COP21, financer les actions de l'ONG pour la protection de l'Océan et du littoral, et permettre à chacun de trouver un moyen d'agir. Réunissant street-artists, musiciens, scientifiques, sportifs et hommes politiques dans le cadre d'un événement eco-responsable, Surfrider Foundation Europe élèvera la **pétition de l'Appel de l'Océan pour le climat, porté par la « Plateforme Océan et Climat »**, qui sera remise aux Etats signataires de la Convention sur le Changement Climatique des nations Unies.

<http://petition.surfrider.eu/appele-ocean-et-climat/>

« **Mouillez-vous pour les océans** »

<http://www.oceanclimax.fr>

<http://www.darwin-ecosysteme.fr>

### LPO

#### Parution du nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine

Dans le prolongement des deux précédents atlas nationaux parus en 1970-75 et 1985-89, un nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine a été lancé, en 2009, conjointement par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Société d'Etudes Ornithologiques de France, avec la collaboration scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle. La finalité de cet atlas était de dresser l'état des



lieux des populations d'oiseaux en France mais aussi de leur évolution depuis le dernier atlas réalisé il y a 25 ans. Au terme de 6 années d'investissements et d'efforts partagés au sein de la communauté ornithologique, cet ouvrage paraîtra le 22 octobre 2015 et sera présenté en avant-première au colloque international « Avifaune et changement climatique » coorganisé par la LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle les 9 et 10 octobre à Paris (inscription : <https://enquetes.lpo.fr/index.php/245769/lang-fr>).

En résumé, cet Atlas synthétise par des monographies détaillées les connaissances contemporaines pour 357 espèces (et trois sous-espèces, le Cormoran de Desmarest, la Bergeronnette de Yarrell et flavéole) nicheuses ou présentes en hiver en France. Cet ouvrage comprend au total 1 400 pages réparties en 2 volumes de 700 pages chacun et réunis dans un coffret unique. Ces monographies sont illustrées par plus de 700 photographies d'oiseaux et surtout 1 500 cartes (répartitions actuelles, répartitions historiques et abondance). La somme du travail de recherche entrepris est démontrée par l'importance de la bibliographie comportant 2 500 références. Son succès est le fruit de la mobilisation d'un réseau de milliers d'observateurs, bénévoles ou salariés et photographes que nous tenons à remercier sincèrement ici. Offre de lancement avec frais de port réduits jusqu'au 15 octobre 2015 : <http://www.lpo-boutique.com/catalogue/edition/ornithologie/observations-ornithologiques/atlas-des-oiseaux-nicheurs-de-france-metropolitaine?cnt=3570702&sc=1532590&seg=1>

Contact : Nidal ISSA, Co-auteur LPO France : 05 46 82 12 34

## FNE CENTRE VAL-DE LOIRE

### FNE Centre-Val de Loire lance sa nouvelle base de données naturaliste !

Après plusieurs années de réflexion au sein du réseau FNE Centre-Val de Loire, la fédération est heureuse de lancer sa nouvelle base de données naturaliste SIRFF (Système d'information régional faune flore) le 9 septembre prochain à Romorantin (Loir-et-Cher). Que l'on soit naturaliste confirmé ou amateur, toute observation mérite d'être connue sur SIRFF ! Ainsi chacun peut contribuer à l'amélioration des connaissances de la biodiversité régionale et agir pour sa préservation. Les données saisies sur SIRFF pourront servir à de nombreux projets tels que des atlas régionaux de répartition d'espèces ou encore aider au renseignement d'indicateurs permettant d'évaluer l'état de santé de la biodiversité du territoire régional, projets menés dans le cadre de l'Observatoire régional pour la biodiversité. La fédération souhaite que SIRFF devienne l'outil indispensable des élus et décideurs de la région afin d'aboutir à un aménagement du territoire favorable à la biodiversité. Pour participer, rien de plus simple, à partir du 9 septembre, il suffira de se connecter au site SIRFF, de créer son compte, et de saisir ses observations qui seront ensuite soumises à validation auprès d'experts régionaux. Chacun pourra alors consulter l'ensemble des données saisies sur SIRFF et avoir accès à des cartes de répartitions en temps réel en quelques clics. Ensemble, protégeons la nature en Centre-Val de Loire !

Pour plus d'informations : [daphne.marques@fne-centrevaldeloire.org](mailto:daphne.marques@fne-centrevaldeloire.org) / 02.38.62.81.74





## FNE PAYS DE LA LOIRE

### Sauvegarde de l'Anjou : 50 ans

La Sauvegarde de l'Anjou, fédération départementale de Maine-et-Loire, fête ses 50 ans cette année : pour marquer le coup, elle organise le 31 octobre 2015 une journée festive à Angers (aux Greniers St Jean) avec au programme : un forum associatif le matin, un déjeuner partagé le midi et une conférence sur l'impact du changement climatique en Anjou "La douceur angevine, demain ?" dans l'après-midi.

La Sauvegarde de l'Anjou édite aussi un bel ouvrage qui retracera les 50 ans de travail et de lutte pour la protection de l'environnement et du patrimoine bâti. Souscription possible : <http://www.sauvegarde-anjou.org/pour-lenvironnement-et-le-patrimoine-50-ans-daction/>

Toutes les informations : <http://www.sauvegarde-anjou.org>

## FNE MIDI-PYRÉNÉES

### Vie associative

FNE Midi-Pyrénées sera présent à Alternatiba Toulouse les 12 et 13 septembre 2015. Cet évènement prendra la forme d'un « village des Alternatives » et proposera toute sorte d'activités comme des ateliers participatifs, des démonstrations pratiques, des conférences et tables rondes, des cercles socratiques ou encore des expositions/des stands montrant pour faire émerger les solutions possibles et ainsi s'attaquer aux causes et aux conséquences du dérèglement climatique. Durant ces deux jours nous animerons un stand portant sur l'engagement des citoyens sur le climat, et proposerons des jeux variés. FNE Midi-Pyrénées sera également présente sur les villages Alimentation et Climat-Eau-Biodiversité à travers deux expositions itinérantes. Enfin, tout au long de ce week-end citoyen, nous animerons des conférences, un atelier anti-gaspi, des jeux de rôle, un « ciné-débat », participerons à une table ronde. FNE Midi-Pyrénées sera donc présent sur une large palette de thématiques : l'eau, l'alimentation durable, le climat, la mobilité, la biodiversité... Pour ce faire, nous lançons un appel à bénévoles pour animer les jeux, les expositions, tenir le stand... N'hésitez-pas à vous inscrire pour nous aider quelques heures ou tout le week end !  
[https://docs.google.com/forms/d/1ZQiii3xSzHXGBhvJT7JGZFZdXbTc2LXq2fuMSZLjLXk/viewform?usp=end\\_form](https://docs.google.com/forms/d/1ZQiii3xSzHXGBhvJT7JGZFZdXbTc2LXq2fuMSZLjLXk/viewform?usp=end_form)

### Formation des bénévoles

Nous prévoyons, pour ce dernier trimestre, 3 formations juridiques à destination de nos bénévoles et associations membres. Elles pourront se suivre indépendamment les unes des autres ou, au contraire, se penser comme un module plus complet. Une première formation d'initiation au droit pour



appréhender les bases juridiques nécessaires aux sentinelles de l'environnement : cette formation se tiendra courant septembre, sa date sera très prochainement en ligne sur notre site internet. Elle aura lieu à Toulouse, dans les locaux de la Maison Régionale de l'Environnement. Une formation relative à la protection des espèces et de leurs habitats aura lieu le samedi 31 octobre. Elle abordera les réglementations relatives à la protection des espèces protégées, Natura 2000 et les arrêtés de protection de biotope. En partenariat avec FNE Hautes-Pyrénées, cette formation aura lieu à Bagnères-de-Bigorre. Enfin, une formation urbanisme et environnement sera proposée en partenariat avec le GADEL à l'espace Clément Marot de Cahors, le samedi 21 novembre. Elle sera l'occasion de revoir les documents de planification tels que les PLU, PLUi et SCOT et l'intégration des thématiques environnementales.

### Table ronde

Nous organisons également une table ronde qui aura lieu le 18 septembre sur la thématique des effets des pesticides sur la santé. Un médecin généraliste, un représentant de la médecine du travail (sous réserve) et José Cambou, Pilote du réseau santé-environnement de FNE seront présents pour animer cette soirée. Nous vous accueillerons à la Maison Régionale de l'Environnement, le 18 septembre à 18 h. Nous vous invitons à consulter ultérieurement notre site internet pour avoir de plus amples informations quant à diverses formations et tables rondes et, si vous le souhaitez, vous inscrire pour ces événements.

## FRANE

Retours sur la journée du 04 juillet à la Réserve Naturelle Nationale du Rocher de la Jacquette : ce rassemblement avait pour objectif de renforcer les liens entre les membres du réseau, le temps d'un intermède nature. Toutes les informations au lien suivant : <http://frane-auvergne-environnement.fr/index.php/qui-sommes-nous/les-actus-du-reseau/343-rencontre-reseau-frane-rocher-jacquette>

## ACTU CESE

### Travaux en cours

-Section des affaires sociales et de la santé- Pénélope Vincent Sweet (FNE) – **SAISINE PARLEMENTAIRE** « Le régime social des indépendants (RSI) » **Plénière prévue le 22 septembre**

Programmé : "L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage"

-Section du Travail et de l'emploi - Bruno Genty(FNE)- **SAISINE GOUVERNEMENTALE** « Les travailleurs détachés » **Plénière prévue le 22 septembre**

« L'investissement dans les conditions de travail » **Plénière prévue le 10 novembre**



-Section de l'aménagement durable des territoires - Sébastien Genest( FNE) - « **Comment promouvoir le dynamisme des espaces ruraux**» **Plénière prévue le 12 novembre**

-Section économie et finances – André-Jean Guérin (FNH) et Gaël Virlouvét (FNE) : « **rapport annuel sur l'état de la France en 2015** » **Plénière prévue le 23 septembre**

-Section des affaires européennes et internationales- Céline Mesquida (FNE) et Sébastien Genest(FNE) - « **Migrations internationales : un enjeu planétaire** » » **Plénière prévue le 27 octobre**

Programmé en saisine transmandature: « **les enjeux des négociations pour un traité de libre-échange entre l'Union européenne et les Etats Unis** »

-Section de l'environnement - Jacques Beall (Surfrider), Antoine Bonduelle (RAC), Allain Bougrain Dubourg (LPO), Présidence Anne-Marie Ducroux (Humanité et Biodiversité), Gaël Virlouvét (FNE) : « **biomimétisme, s'inspirer de la nature pour innover durablement** » **Plénière prévue le 9 septembre**

« **Les biomatériaux, un enjeu environnemental, social et économique** » **Plénière prévue le 10 novembre**

-Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation - Marie-Paule de Thiersant (LPO), Florence Denier Pasquier (FNE), Martine Laplante (Amis de la Terre) : « **les circuits de distribution des produits alimentaires** »

-Section de l'éducation, de la culture et de la communication : Jacques Beall (Surfrider) – « **Pour un renouveau des pédagogies de l'alternance** » **Plénière prévue le 13 octobre**

**Programmé : « Dynamiques d'engagement citoyen : Identifier et promouvoir les cadres et interactions nécessaires »**

-Section des activités économiques – Anne de Bethencourt(FNH) et Pénélope Vincent Sweet (FNE) – « **reconstruire des filières sur les nouveaux rapports industries/services** » **Plénière prévue le 13 octobre.**

-Délégation à l'Outre-Mer- Jacques Beall (Surfrider), Marie-Paule de Thiersant (LPO) : « **Les ports ultramarins au carrefour des échanges mondiaux**» **Plénière prévue le 14 octobre**

-Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques - Céline Mesquida (FNE) et André-Jean Guérin (FNH) –« **promouvoir une culture d'évaluation des politiques publiques** » **Plénière prévue le 8 septembre**

-Délégation aux droits des femmes et à l'égalité - Anne-Marie Ducroux (Humanité et Biodiversité) et Sébastien Genest (FNE) - « **les forces vives au féminin**» **Plénière prévue 28 octobre**

## **Evènements climat/COP 21 à venir**

**1- Partenariat avec le 8<sup>ème</sup> Forum Convergences, les 7, 8 et 9 septembre**

Le CESE s'associe à l'un des événements annuels les plus importants de la société civile française mobilisée autour des problématiques Nord-Sud. Il est associé à la préparation d'une 8<sup>ème</sup> édition qui sera axée sur les enjeux de la Conférence climatique et les Objectifs de Développement Durable.

**2- Conférence de la Confédération Syndicale Internationale consacrée au Climat, les 14 et 15 septembre :**

**Conférence accueillie au CESE**

Participation : François HOLLANDE (Président de la république), Guy RYDER (Directeur général OIT), Jean-Paul DELEVOYE (Président du CESE), Yves VEYRIER (Président de la section des affaires européennes et internationales du CESE), Daniel GENESTE (CNDDGE).

**3- Assemblée Générale de l'Association Internationale des CES et Institutions Similaires (AICESIS) à Moscou, le 18 septembre 2015**

Le CESE a été invité par cette association constituée d'une soixantaine de membres à rédiger le rapport sur les enjeux de la Conférence Climat Paris 2015. Ce rapport, établi sur la base de l'avis **Les enjeux de la Conférence climat Paris 2015** du CESE élaboré dans la cadre de la Section des Affaires européennes et internationales - Rapporteurs : Bernard GUIRKINGER et Céline MESQUIDA, sera présenté par cette dernière et objet d'un débat.

**4- World Forum Lille on Responsible Economy, 22 octobre 2015, Session spéciale: Comment aller au-delà des engagements nationaux pour lutter contre le réchauffement climatique ?**

A quelques mois de la conférence des parties sur le climat qui se tiendra en décembre à Paris, quelles sont les propositions des entreprises, comment peuvent-elles faire une différence dans les négociations internationales et comment peuvent elles s'articuler avec celles de la société civile? L'objet de cette session est de répondre à la question « Qu'est-ce que je fais pour le climat » en mettant l'accent sur les solutions qui ont un impact fort, que l'on peut répliquer et les éventuels freins à leur mise en œuvre. Comment faire converger les initiatives des uns et des autres pour faire un véritable pas en avant dans la lutte contre le réchauffement climatique ?

Co-organisation World Forum Lille-Conseil Economique, Social et Environnemental, jeudi 22 octobre, de 10h30 à 12h30, Salle des séances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille.

Participation : Présidents des CESE de France et du Maroc, organisations patronales du Brésil, du Canada, du Danemark et d'Inde, Région Nord-Pas de Calais, organisations de la société civile

**5- Colloque des CES d'Afrique, de la Francophonie et d'Europe, le 23 octobre :**

Co-organisation du CESE avec le CES européen animant le réseau des CES européens, l'Union des CES africains (UCESA) et l'Union des CES francophones (UCESIF)

Objectif d'aboutir à une résolution commune des CES des deux continents sur les enjeux de la COP 21

Participation : Laurent FABIUS (Ministre des Affaires Etrangères et du Développement), Aminata TALL (Présidente de l'UCESA), Nazir BARAKA (Président de l'UCESIF), Hervé MALOSSE (Président du CES européen), Brice LALONDE, Gilles BERHAULT, Jean-Paul DELEVOYE, Anne-Marie DUCROUX, Yves VEYRIER, des représentants des Groupes majeurs des Nations Unies, etc.



Sous les auspices du CES européen et du CESE de France, les CES d'Afrique et d'Europe sont invités à une table-ronde autour de la préparation finale des négociations de la COP21. Dans le prolongement des réunions des 1<sup>er</sup> et 13 juillet, les CES des deux continents se réunissent pour confronter leurs visions sur les enjeux et bâtir ensemble une approche commune sur certains points clés de l'accord sur le climat espéré en décembre 2015.

#### **6- Participation du CESE à Solutions COP21 au Grand Palais début décembre 2015 :**

A l'invitation de Solutions COP21, le Président et des rapporteurs du CESE animeront des tables-rondes et participeront à des plateaux TV, en présence et avec la participation de Présidents de CES africains et européens au Grand Palais.

## **DÉCISIONS DES INSTANCES**

### **Bureau du 26 juin 2015 n°15**

- Représentation de FNE au CNTVB

Le Bureau mandate Serge Urbano pour continuer à représenter le président de FNE au CN TVB

### **Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 2015 n°16**

- Présence de FNE lors des festivals de musique

Dans le cadre du projet fédéral COP 21, le Bureau valide la signature d'une convention de partenariat entre FNE et les associations suivantes en tant que producteurs d'évènements musicaux : l'association TERRITOIRE DE MUSIQUES organisatrice du festival « Eurockéennes » qui aura lieu du 3 au 5 juillet 2015, l'association LES VIEILLES CHARRUES organisatrice du festival du même nom qui aura lieu du 16 au 19 juillet 2015 et l'association PLUS DE SONS organisatrice du festival « Rock en Seine » qui aura lieu du 28 au 30 août 2015

### **Bureau du 7 juillet 2015 n°17**

#### Représentation de FNE

- Représentation de FNE à l'INERIS

Le Bureau décide :

1/ Daniel Vigier représentera FNE au sein du Conseil d'Administration de l'INERIS en remplacement de Maryse Arditi ;

2/ Solène Demonet représentera FNE au sein de la commission de l'orientation de la recherche et de l'expertise en remplacement de Maryse Arditi.

- Audition par le Haut Conseil à la vie associative

Le Bureau décide de répondre favorablement à la demande d'audition du Haut Conseil à la vie associative dans le cadre de la saisine sur l'intérêt général ; FNE sera représentée le 15 septembre par Michel Dubromel ou Florence Denier-Pasquier.

- CESE

Le Bureau demande à Bruno Genty de représenter FNE à la réunion du 8 juillet du « Groupe de réflexion sur la prochaine mandature » et de voter afin qu'il y ait un candidat à la présidence du CESE émanant des organisations signataires de la déclaration finale du « Groupe de réflexion sur la nouvelle mandature »

#### Partenariats Financements / Coopérations techniques

- Dons

Une stratégie d'appel à dons globale alliant la collecte de fonds traditionnelle et innovante sera présentée au Bureau le 21 juillet 2015. Le Bureau demande, pour cette réunion, un projet avec un échéancier, un budget.

- Proposition de partenariat de la Fondation François Sommer

Le Bureau, après avoir pris connaissance des échanges ayant eu lieu, à ce jour, avec la Fondation Sommer et des avis des réseaux thématiques concernés, sur le projet d'une collaboration avec la Fondation Sommer portant sur les enjeux forêts, biodiversité et agroforesterie, demande à la direction générale de poursuivre les échanges et de revenir vers le Bureau avec des informations complémentaires.

#### Contentieux

- Loup

Vu les arrêtés ministériels du 30 juin 2015, publiés au JO du 2 juillet 2015, qui fixent les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup et le nombre maximum de spécimens de loups dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2015-2016, portant dérogation à l'article L.411-1 du code de l'environnement (destruction des spécimens d'espèces protégées, mesures d'accompagnement, de réduction et de compensation), le Bureau décide d'autoriser le recours de FNE contre ces arrêtés, avec l'assistance de tout avocat, devant le Conseil d'Etat.

Le Bureau sera tenu informé par le réseau Juridique 1) de la date du jugement, 2) du résultat du jugement, 3) de l'analyse politique du jugement.

#### Fonctionnement interne et statutaire – Lien fédéral

- Demande de changement de nom de BEN en FNE Bourgogne

Suite au vote de l'Assemblée générale de Bourgogne Environnement Nature en date du 6 juin 2015 exprimant le souhait de changer de nom, le Bureau de FNE donne son accord pour que la fédération devienne France Nature Environnement Bourgogne.

- Planning des réunions de Bureau

Le Bureau actualise l'agenda de ses réunions : cf AGENDA page 30 et 31

- Suite à donner à l'analyse du bilan carbone de FNE

Suite à la présentation du bilan carbone au Conseil d'administration de juin, le Bureau décide la création d'un Comité de pilotage chargé d'élaborer un projet de plan d'action qui sera soumis pour adoption au Conseil d'administration de FNE des 2 et 3 octobre 2015. Ce Comité est aussi chargé d'assurer la mise

en œuvre et le suivi du plan d'action. Il devra accorder une attention particulière à la réalisation d'un kit de communication (interne et externe) permettant de présenter la démarche engagée par la fédération. Le « Comité plan carbone » est constitué de Denez L'Hostis, Michel Dubromel, Pierre Bousquet, Adeline Mathien et 2 autres membres de l'équipe salariée ; il est accompagné du consultant, Pierre Muller.

- Prise en compte de la question « sol » au sein de FNE

Le Bureau décide d'inclure le thème du sol dans la réflexion menée sur les thématiques orphelines et de lancer la réalisation d'une OPS sur les sols et en confie le pilotage technique à Solène Demonet.

- Communication

Le Bureau décide la création d'un comité de pilotage « communication et notoriété de FNE ».

- GPEC

Le Bureau

- mandate la Direction Générale pour définir le temps salarié dédié au projet GPEC ;
- demande que soit mis en œuvre la finition du programme antérieur avant d'approuver le programme prévisionnel de travail GPEC tel que proposé.

- Directeur administratif et financier

Le Bureau décide le recrutement d'un DAF (directeur administratif et financier) basé à Paris dans l'objectif d'une prise de poste en décembre 2015, et ce avec l'accompagnement d'un cabinet de recrutement. Le Bureau sera saisi pour valider ultérieurement la fiche de poste.

#### Plaidoyer gouvernemental

- Loi littoral

La loi du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral va avoir 30 ans. Le Bureau décide que les objectifs de FNE lors d'un évènement « anniversaire de la Loi Littoral » seront :

- de confirmer la légitimité de cette loi ;
- de démontrer que cette loi est utile, qu'elle doit être mieux appliquée, et qu'aucune nouvelle dérogation à son application ne doit être votée ;
- de mettre en valeur les combats des associations de FNE pour le Littoral ;
- d'obtenir des mesures additionnelles pour intégrer les changements climatiques.

Le chef de projet est Benoit Hartmann ; ce dernier reviendra vers le Bureau avec une proposition d'évènement.

#### Actions

- Présidentielles

Le Bureau du 8 septembre arrêtera la composition du « Groupe de travail présidentielles 2017 » dont la création a été décidée lors du Conseil d'administration de juin dernier.

- Projet socio-historique : appel à thèse

Afin de disposer d'une étude approfondie et de référence, le Bureau, à la majorité, décide de faire réaliser une thèse de sciences sociales sur FNE (parcours des militants et dirigeants, modes d'action,

organisation, évolution des thèmes de travail...). L'appel à projet sera lancé mi-juillet pour une sélection des candidats première quinzaine d'octobre.

Pendant la phase d'appel à candidatures, le contact FNE sera assuré par Martine Zuber (RRH).

Le comité de sélection sera animé par Gaël Virlouvét et il comprendra au minimum Jean-Pierre Raffin, Michel Dubromel, le directeur de thèse et Martine Zuber.

La préparation du dossier CIFRE sera faite sous la responsabilité d'Etienne Frayer.

Le Bureau sera à nouveau saisi, avec des éléments financiers, avant toute signature de contrat.

- Center parcs

Le Bureau décide :

- de proposer une stratégie nationale coordonnée par FNE pour lutter contre les projets d'implantation de « Center parcs » sur le territoire métropolitain, après accord des fédérations adhérentes concernées. Cette stratégie comprendra différents volets, dont les volets communication, biodiversité, aménagement du territoire, juridique, économique etc. Une hiérarchisation devra en être faite et notamment déterminer si le volet juridique doit être porté au plan national. Un texte de synthèse sera soumis au Bureau par Sophie Fleckenstein.
- de demander des rendez-vous auprès des Ministres (Royal, Macron,...) pour exposer les positions de la fédération sur la stratégie de Pierre et Vacances.

#### Points pour information

- Plan stratégique actuel – tableau de bord global – validé et en cours

Le Bureau prend connaissance du tableau de bord du plan stratégique mis à jour.

- Visite d'une délégation du Ministère de Protection de l'Environnement de la République Populaire de Chine

Le Bureau est informé d'une rencontre le 9 juillet entre une délégation du Ministère de Protection de l'Environnement de la République Populaire de Chine et FNE (Denez L'Hostis, Marie-Anne Salomon et Rachel Louiset).

- Réforme territoriale et CESER

Le Bureau est informé qu'un arbitrage de Matignon et du ministère de l'Intérieur concernant l'avenir des CESER est attendu la deuxième quinzaine de juillet et concernerait a priori le phasage de l'évolution.

- Réforme territoriale et Mouvement FNE

Le Bureau est informé de l'évolution des échanges au sein du Mouvement dans les périmètres des nouvelles régions et des questions ou demandes qui remontent en provenance de nos associations

- Plan stratégique 2016-2018

Le Bureau prend connaissance du compte rendu de l'Apéro Été du 25 juin 2015.

#### **Bureau du 21 juillet 2015 n°18**

##### Représentation de FNE

- Représentation de FNE au Comité pour l'économie verte pour les questions maritimes (Usages du Domaine Public Maritime et de la ZEE) et création officielle d'un groupe « mer et littoral » au sein du comité pour l'économie verte



FNE décide de demander la création d'un groupe « Mer et littoral » au sein du comité pour l'économie verte.

Elodie Martinie-Cousty, pilote du réseau Océans, mers et littoraux, représentera FNE au comité pour l'économie verte pour toutes les questions maritimes et au groupe de travail « Mer et littoral » du comité pour l'économie verte, créé à la demande de FNE.

#### Partenariats Financements / Coopérations techniques

- Partenariat Fransylva

Le Bureau donne son accord à la poursuite des échanges entre FNE et FRANSYLVA, en vue de la mise en œuvre d'actions conjointes dans le cadre d'un colloque sur le changement climatique et la forêt en lien avec la COP 21. Il mandate la Direction appuyé d'Hervé Le Boulter et Julie Marsaud.

#### Contentieux

- Demande d'autorisation d'ester en justice – Arrêté du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles

Le Bureau décide, au vu du classement d'espèces sans justifications sur la liste du 30 juin 2015, que FNE este en justice devant la juridiction compétente afin de demander l'annulation et le cas échéant la suspension de l'arrêté ministériel du 30 juin 2015 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles en vertu de l'article R. 427-6 du code de l'environnement.

Le Bureau sera tenu informé par le Réseau juridique 1) de la date du jugement, 2) du résultat du jugement, 3) de l'analyse politique du jugement.

- Rolland Garos

FNE soutient les actions juridiques engagées par nos associations membres en vue d'obtenir l'annulation de l'extension et la modernisation du stade de Roland Garros. FNE accompagnera sa fédération régionale, FNE Ile de France, par un appel à bénévoles au sein des juristes bénévoles de l'association pour une assistance technique, ainsi que par l'envoi d'un courrier de soutien, et / ou un communiqué de presse commun.

#### Fonctionnement interne et statutaire – Lien fédéral

- PNR

Dans la perspective du renforcement des échanges et du développement des collaborations concrètes entre les PNR, et les associations membres de FNE, le Bureau décide :

- de mettre en place les outils internes adéquats pour renforcer la capacité d'action du mouvement afin de nouer des collaborations avec les PNR, selon la note validée par le Bureau le 4 février 2014, et de contribuer à une amélioration qualitative de leurs chartes ; ce travail devant inclure l'élaboration d'une note de positionnement ;

- de confirmer Gilles Benest comme référent auprès de la fédération des PNR et de référent pour les PNR au sein de FNE, en concertation avec le réseau biodiversité de FNE et les représentants de FNE au CNPN ;
- de confirmer le rattachement du référent PNR au réseau biodiversité, sans oublier l'indispensable consultation des autres réseaux (par exemple celui en charge des questions urbaines) ;
- de confier à Gilles Benest, en concertation avec le réseau biodiversité de FNE, l'animation inter-réseaux concernant les PNR, selon la démarche proposée ci-dessus (coordination et réunions ponctuelles). Dans ce cadre, sensibiliser le mouvement par un courrier aux présidents des associations membres, signé du président de FNE, du référent PNR et du pilote du réseau biodiversité.

- Communication

Dans le cadre du projet mené avec BDDP, le Bureau désigne comme membre du Bureau pour appuyer le Président sur ce dossier communication Jean-David Abel.

Sera inscrit, régulièrement, à partir de septembre, à l'ordre du jour des réunions de Bureau, le point communication.

#### Plaidoyer gouvernemental

- Néonicotinoïdes

Le Bureau donne son accord pour la co-signature, dans le cadre de la plateforme commune sur les néonicotinoïdes, d'un courrier aux députés. Le Bureau souhaite que cette lettre soit valorisée médiatiquement.

- Texte préparatoire Paris-Education pour COP21

Le Bureau donne un avis favorable à la signature par le président du texte préparatoire du collectif « Paris Education 2015 » pour la COP21.

#### Actions

- Elections Régionales

Dans la perspective des élections régionales et afin d'aider dans ce cadre l'intervention des fédérations membres, le Bureau, majoritairement, décide que FNE fera réaliser un sondage en septembre et coordonnera l'élaboration d'un cahier d'interpellation type.

Pour ce faire :

- un groupe de travail dédié sera constitué, réunissant des bénévoles du bureau et du CA, des salariés de la fédération et ceux des fédérations membres déjà impliquées ; il aura à charge de définir pour la mi-août les 5 thématiques-questions posées dans le sondage, ainsi que de coordonner pour fin septembre l'élaboration du cahier d'interpellation.
- de proposer au RAC un travail commun d'élaboration de propositions.
- le référent au Bureau est Jean-David Abel.

- CESE

Le Bureau propose que soient auditionnés les deux candidats à la présidence du CESE lors du Conseil d'administration de FNE d'octobre.

- **Présidentielles – projet de livre FNE**

Le Bureau valide le projet de livre qui sera réalisé sur la base des OPS de FNE, et en particulier la cible, à savoir le mouvement FNE et ses interlocuteurs ainsi qu'une frange du « grand public » non spécialement acquise à la cause écologique mais qui est sensibilisée et qui pourrait être intéressée par la thématique. Le Bureau valide le choix de l'auteur, Frédéric Denhez, et le choix de la maison d'édition Flammarion.

Le Bureau valide la composition du comité de pilotage :

- Responsables bénévoles : Denez L'Hostis, Jean-David Abel, Florence Denier-Pasquier, Marc Saumureau,
- Equipe salariée : Marie-Anne Salomon, Benoît Hartmann.
- Le Bureau mandate Marie-Anne Salomon pour signifier :
  - à Christian Counillon (éditeur chez Flammarion) notre accord sur la proposition transmise le 19 juin.
  - à Frédéric Denhez qu'il a été choisi pour mener à bien l'écriture de livre de FNE.
- Le Bureau mandate la direction générale afin qu'elle établisse le budget qui sera mobilisé par FNE sur ce projet de livre.

- **COP 21 – le sommet mondial climat et territoires (WSCT)**

Le Bureau a été informé des différentes actions engagées par FNE dans le cadre du Sommet mondial Climat et Territoires. Pour assurer le suivi du dossier pour la COP 21 et pour les événements de 2016, le Bureau mandate Michel Dubromel.

#### Points pour information

- **Plan stratégique 2016-2018**

Le Bureau prend connaissance du compte rendu de l'Apéro Été du 8 juillet 2015.

#### **Bureau du 11 août 2015 n°19**

##### Représentation de FNE

- **Comité des usagers du réseau routier national**

Dans le cadre du renouvellement des membres du comité des usagers du réseau routier national, le Bureau reconduit le mandat de Gérard Allard, comme titulaire, et de Jean Thévenon, comme suppléant, pour représenter FNE à cette instance.

##### Partenariats Financements / Coopérations techniques

- **Renouvellement du partenariat avec Mobivia Groupe**
- **Renouvellement du partenariat avec Fondation PSA**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « la mobilité durable au service du climat » coordonné par le réseau Transports et mobilité durables, le Bureau valide la poursuite des démarches en vue d'un renouvellement des partenariats avec Mobivia Groupe et la Fondation PSA Peugeot Citroën.

Le Bureau sera saisi pour la validation des conventions de partenariat correspondantes.

Convention avec Nature et découverte

Le Bureau valide la convention de partenariat entre FNE et Nature & Découvertes relative à la réalisation d'une opération de microdon (arrondi en caisse) dans les magasins Nature & Découvertes du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 11 mars 2016.

- Mécénat de compétence FNE - La Poste

Le Bureau valide la nouvelle convention de mécénat de compétence entre FNE et La Poste relative à la mise à disposition à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015 d'un nouveau collaborateur du groupe La Poste pour accompagner la fédération dans sa réflexion sur l'optimisation de son organisation.

La direction reviendra vers le Bureau, d'ici le 1<sup>er</sup> octobre, avec une proposition de mission phasée.

#### Fonctionnement interne et statutaire – Lien fédéral

- Mise en œuvre des demandes associées au renouvellement de l'agrément du « Comité de la charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité publique »

Le Bureau prend acte des 3 demandes :

- achever la rédaction des procédures de contrôle interne et s'assurer de leur bonne exécution,
- effectuer un inventaire des risques en y associant les plans d'actions correspondants,
- améliorer le document ESSENTIEL,

et invite la direction à apporter des réponses adaptées.

#### Points pour information

- Plan stratégique 2016 – 2018

Le Bureau prend connaissance du compte rendu de l'Apéro Été du 29 juillet 2015.

- Evolution au niveau du personnel

La direction informe le Bureau sur les mouvements de personnel au sein de l'équipe de FNE qui interviendront au dernier trimestre 2015 :

- Bénédicte de Badereau (congés maternité) ;
- Lucile Renard (congés maternité) ;
- Adrien Brunetti (démission pour prise de poste au niveau européen).

- Plan stratégique actuel – tableau de bord global (validé et en cours)

Le Bureau prend connaissance du tableau de bord du plan stratégique mis à jour.

- Mobilisation FNE au Bourget pendant la COP21

La direction informe le Bureau que France Nature Environnement a répondu à l'appel à projet pour participer à l'espace « générations climat » organisé par la présidence française de la COP21 qui se tiendra au Bourget pendant deux semaines en parallèle des négociations.

Cet espace sera ouvert au grand public, contrairement à la zone de négociations dite « zone bleue » nécessitant une accréditation officielle (pour cette dernière FNE a deux places).

Nous avons proposé : la tenue d'un stand en utilisant le matériel de campagne élaboré pour les festivals d'été ; l'organisation d'une conférence sur l'éducation à la nature et l'environnement et le climat (porté par le réseau ESEN) et l'organisation d'une conférence sur la mobilité durable au service du climat (porté par le réseau Transports et Mobilités Durables).

Nous sommes en attente de la réponse du jury de sélection des projets.

## Bureau du 25 août 2015 n°20

### Représentation de FNE

- Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET)

Pour poursuivre la représentation de FNE à l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET), le Bureau mandate Raymond Lang, titulaire et Jean Thévenon, suppléant.

- Conseil national des employeurs d'avenir (CNEA)

Le Bureau décide que FNE sera représentée par Martine Zuber, au prochain congrès du Conseil national des employeurs d'avenir (CNEA) des 8 et 9 octobre 2015 et souhaite que les associations adhérentes de FNE, qui adhèrent au CNEA, donnent mandat à notre représentant au dit congrès si elles n'y vont pas.

- Nouvelle route littorale de la Réunion

A l'occasion du traitement du dossier de la Nouvelle Route Littorale de la Réunion (NRLR), FNE informera la SREPEN des nombreuses difficultés rencontrées pendant la préparation du mémoire en réplique.

Afin de traiter dans les meilleures conditions techniques et politiques les mémoires en réplique à venir sur les "espèces protégées régionales" et sur la "loi sur l'eau" concernant la Nouvelle Route Littorale de la Réunion, le Bureau demande une évaluation complète des moyens nécessaires pour assurer le traitement de ces mémoires et de l'organisation interne et externe à mettre en place.

Responsable du dossier outre-mer, Serge Urbano réalisera cette évaluation en accord avec la SREPEN et bénéficiera de la collaboration des réseaux thématiques concernés.

Cette évaluation sera présentée au Bureau avant tout traitement des deux autres mémoires NRLR, en tenant compte de leur calendrier de remise.

### Fonctionnement interne et statutaire – Lien fédéral

- Bénévole référent

Le Bureau officialise le terme « bénévole référent ». Le référent fait l'objet d'une nomination par le Bureau et il est rattaché à un Réseau explicitement nommé, donc de fait à un pilote. Ce référent peut être membre ou non du directoire ; s'il n'est pas membre du directoire, il est invité sans voie délibérative à ses réunions. Le référent porte un item et doit veiller à la prise en compte de manière transversale, en inter-réseaux, du sujet par tous moyens adaptés.

- Conseil d'administration des 2 et 3 octobre

Le Bureau adopte l'ordre du jour suivant pour le Conseil d'administration des 2 et 3 octobre :

D00 – Adoption de l'ordre du jour

D01 – Adoption du PV du Conseil d'administration des 12 et 13 juin

D02 – Statutaire

D02.1 - tarif du bénévolat

D02.2 - contrôle interne : délibération de mise en œuvre

D02.3 - adhésions

D03 – Partenariats – Appel à dons

D03.1 - Intervention du représentant du Comité de la Charte donner en confiance

D03.2 - BDDP / appel à don

D04 – Réseaux et missions

D04.1 - Etat des lieux du fonctionnement des missions sur la période 2013-2015

D04.2 - Réseau TMD : directoire et pilote

D04.3 - Réseau énergie : pilote

D04.4 - Réseau santé environnement : directoire

D05 – Plan stratégique

D05.1 - Débat d'orientation politique et budgétaire

D05.2 - Stratégie financement de FNE

D06 – Action

D06.1 - Mise en œuvre du projet FNE COP 21

Informations – Echanges

I01 - Audition des candidats à la présidence du CESE

I02 - Actualités et retour sur les rendez-vous institutionnels

- Personnel

Le Bureau décide

- d'ouvrir un poste en CDD de 5 mois pour le remplacement de Lucile Renard durant son congé de maternité (service partenariat) ;
- de proposer à Camille Dorioz de passer en CDI suite à la démission d'Antonin Pépin (réseau agriculture).

Actions

- Participation à la campagne « épargnons le climat » d'Energie partagée

Le Bureau valide le relais par France Nature Environnement de la campagne « Epargnons le climat » d'Energie partagée, sur les réseaux sociaux et son site web, et au sein du mouvement fédéré. La mise en œuvre est confiée au service communication.

Points pour information

- Tour de France péniche

Le Bureau a pris connaissance de la note d'information sur l'opération Tour de France en péniche, s'inscrivant dans les événements satellites à la tenue de la COP 21 à Paris en fin d'année.

- Participation aux journées d'été des écologistes

Le Bureau prend connaissance d'un compte rendu de la participation assurée aux journées d'été des écologistes et des questions concernant la mobilisation sur la COP et la problématique de monétarisation de la nature.

## AGENDA

Bureau téléphoné

**Mardi 8 septembre 2015**



**Mardi 22 septembre 2015**

**Mardi 6 octobre 2015**

**Mardi 20 octobre 2015**

**Mardi 3 novembre 2015**

**Mardi 17 novembre 2015**

**Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015**

**Mardi 15 décembre 2015**

Bureau physique

**Vendredi 2 octobre 2015**

**Jeudi 19 novembre 2015**

Conseil d'Administration

**Vendredi 2 et samedi 3 octobre 2015**

**Vendredi 18 et samedi 19 décembre 2015**

**Vendredi 29 et samedi 30 janvier 2016**

**Vendredi 18 et samedi 19 mars 2016**

**Samedi 2 avril 2016**

Assemblée Générale

**Samedi 2 avril 2016**

Conférence des Présidentes et Présidents

**Samedi 21 novembre 2015**

Réunion téléphonique des Directrices et Directeurs

**Vendredi 4 septembre 2015**

---

**Actu FNE** – N°32 – septembre 2015 – Mensuel interne du Mouvement FNE – Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique en 1976.

**Site web** : [www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr) – siège social : 57, rue Cuvier 75231 Paris cedex 05 –

**Directeur de la publication** : Denez L'Hostis – **Rédacteur en chef** : Sophie Fleckenstein